

Plans d'études pour la passerelle

Préalable ou Complément au Master of Science en sciences du sport

option
santé et recherche

à l'adresse des étudiant-e-s ayant acquis

- soit 120 ECTS en sciences du sport dans la branche principale BSc-Sport-E,
- soit le BSc en sciences du sport de la Haute Ecole Fédérale de Sport de Macolin

Accepté par la Faculté des sciences et de médecine le 30.05.2022
Version révisée du 15.04.2024

1 Programme d'études de préalable ou du complément au Master en sciences du sport, option santé et recherche

L'objectif du programme de *Préalable au Master* (PreMSc) ou *Complément du Master* (ComMSc) est de permettre aux étudiant-e-s ayant acquis soit 120 ECTS en sciences du sport dans la branche principale de leur Bachelor en sciences du sport et de la motricité option enseignement (BSc-Sport-E) à l'Université de Fribourg, soit le Bachelor en sciences du sport de la Haute Ecole Fédérale de Sport de Macolin (HEFSM) d'accéder aux études de *MSc en sciences du sport « option santé et recherche »* à l'Université de Fribourg. L'étudiant-e peut suivre ce programme avant de commencer le MSc (PreMSc) ou en parallèle au MSc (ComMSc). Dans ce dernier cas, il ou elle acquerra en priorité les crédits ECTS du Complément.

Ce programme comporte 6 ECTS en sciences du sport et de la motricité.

Pour les candidat-e-s au *MSc en sciences du sport, option santé et recherche* ayant acquis une formation en sport dans une autre Haute Ecole, un programme personnel sera établi par la Faculté des sciences et de médecine.

1.1 Unités d'enseignement du PreMSc/ComMSc

[Version 2023, paquets de validation : PV-SSP.0000089 ou PV-SSP.0000090]

Code	Unité d'enseignement	Semestre	h. tot.	ECTS
SSP.00660	Introduction aux techniques de mesure de la recherche en sciences du sport	SP	28	3
SSP.00661	Introduction à la thématique santé par l'activité physique	SP	28	3
				6

Recommandation

Il est de plus recommandé de renforcer les bases en médecine humaine en suivant tout ou une partie des UE suivantes :

Code	Unité d'enseignement	Semestre	h. tot.	ECTS
SME.01202	Bases morphologiques et fonctionnelles – Systèmes Ia	SA	106	10
SME.02202	Bases morphologiques et fonctionnelles – Systèmes Ib	SP	64	6
SPY.00110	Physiologie et physiopathologie des grandes régulations : partie I	SA	28	3
SPY.00111	Physiologie et physiopathologie des grandes régulations : partie II	SP	28	3

1.2 Contenu des UE du PreMSc/ComMSc

- Le cours *Introduction aux techniques de mesure de la recherche en sciences du sport* (SSP.00660) constitue une introduction aux différentes techniques et outils utilisés pour étudier le comportement humain. Le cours couvre notamment les techniques d'analyse du mouvement ainsi que les techniques d'enregistrement de l'activité cérébrale et musculaire. L'accent est plus particulièrement mis sur l'application de ces techniques aux domaines du sport et de la santé.
- Le cours *Introduction à la thématique santé par l'activité physique* (SSP.00661) présente les bases de la relation entre l'activité physique et la santé. Les principaux facteurs à risque ainsi que les

interventions utilisant l'activité physique pour les réduire sont abordés. Un accent particulier est mis sur l'aspect de l'activité physique comme une mesure de prévention ou de réhabilitation.

Pour chaque UE, un descriptif détaillé est disponible dans le programme de cours (<http://www.unifr.ch/timetable>).

1.3 Examens de PreMSc/ComMSc et validation

Les études de ce PreMSc sont régies par le **Règlement du 30 Mai 2022 pour l'obtention des Bachelor of Science et des Master of Science** de la Faculté des sciences et de médecine.

Le programme de PreMSc constitue un « paquet de validation » au sens de ce règlement. La validation des 6 crédits ECTS du paquet de validation doit être obtenue pour l'inscription définitive dans la filière d'études *MSc en sciences du sport, option santé et recherche*.

Le programme de ComMsc constitue un « paquet de validation » au sens de ce règlement. La validation des 6 crédits ECTS du paquet de validation doit être faite avant d'obtenir le *MSc en sciences du sport, option santé et recherche*.

1.4 Évaluation des unités d'enseignement

L'évaluation des cours, des séminaires et des cours avec travaux pratiques se fait par des épreuves orales, écrites ou pratiques. Les modalités d'examen et la durée des épreuves sont fixées dans l'annexe « Modalités d'évaluation des UE des sciences du sport ».

L'admission aux épreuves de chaque unité est conditionnée par des critères fixés et remis aux étudiant-e-s au début du cours.

1.5 Conditions d'accès au PreMSc/ComMSc

L'accès aux études de *PreMSc en sciences du sport* à l'Université de Fribourg est accordé aux étudiant-e-s sur le point d'acquérir 120 crédits ECTS en sciences du sport dans la branche principale de leur BSc-Sport-E, ou le Bachelor en sciences du sport de la HEFSM.

L'accès aux études de *ComMSc en sciences du sport* à l'Université de Fribourg est accordé aux étudiant-e-s ayant acquis le BSc-Sport-E, ou le Bachelor en sciences du sport de la HEFSM.